Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33035 - « Plateau des Hautes-Fagnes »

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*);

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet HYPERLINK "http://natura2000.wallonie.be" http://natura2000.wallonie.be

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standards de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE33035 a été sélectionné pour les raisons suivantes : le site englobe la majeure partie des milieux tourbeux du Plateau des Hautes Fagnes, dont la Fagne Wallonne, La Grande Fange, la Fagne des Deux-Séries, la Fagne de Clefaye, la Fagne Leveau, Wihonfagne, ... ainsi que des zones de pessières sur sols paratourbeux et tourbeux séparant et avoisinant ces massifs.

Les fagnes de ce site présentent des milieux tourbeux (tourbières hautes actives (7110), landes tourbeuses (4110), etc.) de grande qualité, bien conservés et suivis scientifiquement pour leur richesse floristique et patrimoniale intrinsèque mais également pour leur importance indéniable pour la flore, l'entomofaune et l'avifaune.

Le site héberge le dernier noyau reproducteur de tétras lyres de Wallonie, la gélinotte des bois, une population stable de pie-grièches grises et , dans les forêts environnantes, le pic noir et le pic cendré.

***A.* Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné**

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC *
4010	315,23 ha	A	
7120	239,42 ha	A	
4030	79,81 ha	A	
7110 *	47,88 ha	A	UG temp 1
6230 *	7,98 ha	A	UG temp 1
91D0 *	7,98 ha	B	UG 6, UG temp 1, UG temp 2
6520	0,80 ha	B	
7140	0,80 ha	A	
9110	0,80 ha	A	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC * : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-" : donnée non disponible.

4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6230 * : Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6520 : Prairies de fauche de montagne

7110 * : Tourbières hautes actives

7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle

7140 : Tourbières de transition et tremblantes

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

91D0 * : Tourbières boisées

B. **Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné**

Code	Nom Latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
4038	Lycaena helle	Cuivré de la bistorte	< 10 id				C
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore			P		-
A081	Circus aeruginosus	Busard des roseaux				P	-
A082	Circus cyaneus	Busard saint-Martin		0-1 p	P	P	B
A104	Bonasa bonasia	Gélinotte des bois	P				B
A122	Crex crex	Râle des genêts		1 p			B
A127	Grus grus	Grue cendrée				P	-
A140	Pluvialis apricaria	Pluvier doré		1 p			B
A222	Asio flammeus	Hibou des marais		0-1 p			A
A233	Jynx torquilla	Torcol fourmilier		0-1 p			B
A234	Picus canus	Pic cendré	P				B
A236	Dryocopus martius	Pic noir	P				B
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		P			C
A340	Lanius excubitor	Pie-grièche grise		P	P		C
A409	Tetrao tetrix	Tétras lyre	45 id				A

Légende : P = présence; p = couple; id = individu; EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-" : donnée non disponible.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 janvier 2014 de désignation du site Natura 2000 BE33035 – « Plateau des Hautes-Fagnes ».

Namur, le 23 janvier 2014.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,
C. DI ANTONIO